

## FAITES CONFIANCE À VOS INDICS (indicateurs Anesm, ANAP et suivi du CPOM)



Une Formation par  
**Katy GIRAUD**

Consultante et Formatrice

- ▶ Votre évaluation externe vous a récemment encouragé à mettre en place toute une série d'indicateurs pour mesurer la qualité de vos actions et assurer une démarche au long cours...
- ▶ Vos interlocuteurs du Conseil Départemental et de l'Agence Régionale de Santé vous demandent de suivre l'avancée de votre CPOM au travers de tableaux de bord...
- ▶ Vous vous débâtez chaque année avec les 40 indicateurs déployés par l'ANAP...

**Bref, les indicateurs sont devenus incontournables ! Faites-en des alliés de votre gestion en apprenant à les comprendre, à les construire et à les exploiter !**

### PROGRAMME

- **8h45 - 9h00 Accueil des participants**
- **Qu'est-ce qu'un indicateur ?**
  - Quelques éléments de définitions
  - Le lien entre indicateurs et tableau de bord
  - Le déploiement des indicateurs dans le secteur médico-social
- **L'utilité des indicateurs...pour tous les acteurs !**
  - Obligation ou opportunité pour les établissements
  - Levier de transparence et de péréquation pour les partenaires institutionnels
  - Outil de comparaison pour les usagers... et les autres ?
- **12h30 - 14h00 Déjeuner**
- **Les indicateurs de l'ANAP et de l'ANESM**
  - Connaître et comprendre tous les indicateurs proposés par l'Anesm dans ses recommandations de bonnes pratiques
  - Connaître et comprendre tous les indicateurs de l'Anap
- **Cas pratiques** : Le calcul des indicateurs pour un exemple d'Ehpad
- **Créer vos propres indicateurs**
  - La formulation d'un indicateur opérationnel
  - Le choix d'une cible réaliste
  - Les principaux indicateurs recensés dans les CPOM des Ehpad
- **Cas pratiques** : la définition d'un indicateur et de sa cible pour des exemples de fiches action d'un CPOM
- **Faire de la contrainte des indicateurs un levier de progrès : quelques conseils**
  - La qualité d'un bon indicateur
  - Les outils facilitant le suivi des indicateurs au long cours
  - La communication à mettre en oeuvre autour des indicateurs
- **17h30 Fin de la journée**

*Tout au long de la formation, échanges et débats avec le consultant/formateur et nombreuses illustrations pratiques issues de son expérience sur le terrain*

### DATE

- **Jeudi 5 avril 2018 | PARIS**



- **Gestionnaires d'établissements et de services PA/PH**
- **Directeurs, Chefs de service, Personnel d'encadrement**
- **Responsable qualité**
- **Directeur financier, contrôleur de gestion**



### BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner par fax au 01 40 21 07 36 ou par courrier à EHPA Formation, 55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris  
Renseignements : Céline Gaonach - 01 40 21 72 11 - celine.gaonach@ehpa.fr

**Prix : 1 journée - 390€**

Ce prix comprend la formation, le repas et les documents.

- Je m'inscris à la formation « **Faites confiance à vos indics (indicateurs Anesm, ANAP et suivi du CPOM)** » qui aura lieu

- à Paris, le 5 avril 2018

J'adresse un chèque (ou un mandat administratif) du montant correspondant à mon choix de formation (1 ou 2 journées) à l'ordre de EHPA Formation, qui m'adressera la confirmation d'inscription. La facture correspondante (valant convention de formation) me sera envoyée après service rendu.

Mme  M. ....

Fonction : .....

E-mail : ..... Tél : .....

Adresse de facturation  Public  Privé

Nom de l'établissement : .....

Adresse : .....

E-mail : ..... Tél : .....

**Public visé** : Gestionnaires d'établissements et de services du secteur PA/PH - Directeurs, chefs de service, personnel d'encadrement, responsable qualité, directeur financier, contrôleurs de gestion - **Objectif de la formation** : Comprendre l'intérêt des indicateurs, connaître les indicateurs ANAP et les autres principaux indicateurs du secteur médico-social, savoir construire et utiliser un indicateur - **Modalités de suivi, d'exécution et d'évaluation** : Questionnaire sur l'évaluation de la journée complété par les participants - Socle documentaire remis aux participants - **Méthodes pédagogiques** : La formation sera dispensée au moyen d'apports théoriques, d'échanges à partir des pratiques, de supports vidéos et papiers. - Formations d'1 journée - 7h00 - Conditions d'annulation sur demande - enregistrée sous le numéro 11 75 464 24 75, auprès du préfet d'Idf. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. À noter : la session sera annulée avant la date prévue si le nombre de personnes inscrites est inférieur à 15.